This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Ga
110
7794

Sa110.779.4

Harvard College Library

FROM THE

CONSTANTIUS FUND.

Established by Professor E. A. Sophocles of Harvard University for "the purchase of Greek and Latin books (the ancient classics) or of Arabic books, or of books illustrating or explaining such Greek, Latin, or Arabic books." (Will, dated 1880.)

Received 2 Feb., 1889.

TEXTE PERSAN

DE LA COMÉDIE

LES ACHARNIENS

ACTES
DE LA SOCIÉTÉ PHILOLOGIQUE
T. VI, n° 2. — Février 1876.

UN VERS D'ARISTOPHANE

TEXTE PERSAN

DE LA COMÉDIE

LES ACHARNIENS

EXPLIQUÉ PAR

LADISLAS CHODZKIEWICZ
Vice-Président de la Société Philologique.

Lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, dans les séances des 21 Août et 4 septembre 1874

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
Libraire de la Société philologique, de la Société asiatique, de l'École des Langues orientales vivantes, etc.
28, RUE BONAPARTE, 28

1876

Gu110.779.4

FEB 2 1900

Constantius fund.

UN VERS D'ARISTOPHANE

Il y a un siècle, Anquetil du Perron, dans un mémoire lu devant votre savante compagnie, rendait compte à l'Académie de la découverte littéraire qui devait illustrer son nom à jamais, et déjà il discutait la valeur et la portée des recherches dont certaines jalousies mesquines allaient lui contester bientôt le mérite.

En effet, des hommes plus ardents qu'éclairés, frappés de l'importance de cette découverte, devaient pousser leurs négations jusqu'à mettre en doute, non-seulement l'existence des ouvrages attribués à Zoroastre, mais encore l'existence de la langue elle-même dans laquelle ils étaient écrits d'après l'opinion d'Anquetil.

Que reste-t-il aujourd'hui de ces doutes, de ces négations, de ces attaques? Rien! Et la gloire du célèbre explorateur rayonne d'autant plus pure, que

les nouvelles recherches, les nouvelles études faites sur les langues ariennes, repoussent de plus en plus les ténèbres accumulées par tant de siècles d'ignorance et de barbarie, autour du berceau des nations et des langues sorties de cette souche. Par une véritable intuition du génie, — puisque alors la science de la grammaire comparée n'existait pas encore, — Anquetil du Perron a eu le mérite de deviner plusieurs de ses lois, et de résoudre plusieurs de ses difficultés, sans en soupçonner le mécanisme réel. Ce sera toujours là son grand talent et le cachet particulier de son intelligence supérieure. Il a eu un autre mérite encore, c'est celui de ne négliger aucune source d'information que lui présentait la littérature ancienne. Dans ses nombreux mémoires, il a cité presque tous les auteurs, tous les passages qui se rapportaient de près ou de loin à son sujet ; les analysant, les discutant tour à tour, et plus d'une fois en tirant les conséquences qui feront loi, toutes les fois qu'on touchera à ces sujets.

Parmi les textes qui l'occupèrent plus particulièrement, il y en eut un, sur lequel il exerça toute sa sagacité, et dont il avait cru pénétrer enfin le sens mystérieux. Ce texte, c'est un passage d'Aristophane ; une phrase persane, que le célèbre poëte athénien a mis dans la bouche d'un personnage de sa comédie intitulée : *Les Acharniens*. Anquetil, disons-nous, avait cru pénétrer le sens de ce passage. En effet, il en a donné une traduction ; mais, si cette fois, sa sagacité a été mise en défaut, c'est que, le moyen indispensable pour résoudre cette question lui manquait absolument. A cette époque, la vraie langue de

l'ancienne Perse était encore inconnue, et ses éléments ne devaient être mis au jour que cinquante ans plus tard : d'abord, par le déchiffrement des inscriptions cunéiformes de Bohistan et de Persépolis ; ensuite, par les travaux considérables et consécutifs de plusieurs philologues de premier ordre.

Nous dirons plus tard comment Anquetil a cru pouvoir résoudre ce problème, par quel procédé philologique il a rétabli le texte persan d'Aristophane, et comment il en a donné l'explication qui lui semblait la plus rationnelle et la plus exacte. Ici, nous ferons remarquer seulement que sa sagacité et son génie vraiment surprenants d'intuition philologique ne l'ont point trompé, du moins sur un seul point : car il a été le premier à reconnaître, à affirmer que le passage d'Aristophane n'était point d'invention du poëte, mais que c'était bel et bien, une phrase en vraie langue de l'ancienne Perse. Or, tout le monde avait supposé le contraire avant lui, et tout le monde devait l'affirmer après lui, jusqu'à nos jours.

Arrivés à ce point, nous allons reprendre pour notre compte, l'affirmation du célèbre académicien. En rendant hommage à son intelligence incomparable, nous allons chercher à démontrer l'exactitude de son affirmation ; et, en nous appuyant sur les travaux et les découvertes faites dans le domaine de l'ancienne langue de la Perse, nous tâcherons à notre tour d'expliquer le sens du célèbre passage des Acharniens.

I

Le savant F. Bollensen a publié, en allemand, sur l'interprétation des cunéiformes, un mémoire très-intéressant, inséré dans le bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg (10 mars 1858) (1). Après avoir établi que la langue de l'ancienne Perse surpassait en simplicité antique, même ses sœurs la bactrienne et l'indienne, qu'elle présentait une concision qui ne s'est jamais plus rencontrée dans aucune autre langue, le très-sagace, mais trop poétique philologue allemand, exprime la pensée que cette belle langue n'était plus parlée en Perse au temps où les célèbres inscriptions ont été gravées sur les rochers de Bohistan et sur les murs de Persépolis ; et il affirme qu'à cette époque déjà, il en était de cette langue ce qui en est aujourd'hui de l'ancien slave, pour les gens de l'église grecque en Russie.

---

(1) Beiträge zur Erklærung der Persischen Keilinschriften. Dans *Mélanges asiatiques*, Saint-Pétersbourg, 1859, tome III, page 316 et suivantes.

Il termine enfin cet exposé général et préliminaire, par cette conclusion, qui nous paraît par trop hypothétique et hasardée : « Qu'au temps des Achéménides, dans l'ancienne Perse, une langue plus jeune devait régner et que, pour sa représentation en écriture habituelle, on a dû se servir d'un alphabet sémitique. »

Je crois que les appréciations de F. Bollensen présentent plus d'une contradiction. Il a dû y être entraîné par une trop grande vivacité de son esprit; ce qui est toujours dangereux, lorsqu'on a à traiter des sujets demandant plutôt une réflexion froide et une plume contenue, que de riches et brillantes qualités de l'imagination et du style. Une intelligence trop prompte à se laisser influencer par une raison spécieuse, et cherchant à séduire les autres par des appréciations hasardées ou tout à fait hypothétiques, est l'agent le plus actif d'une véritable désorganisation pour les travaux philologiques; surtout si cette intelligence, comme c'est le cas chez F. Bollensen, est accompagnée d'un grand savoir et d'une vaste érudition. Nous ne suivrons donc pas ce savant dans toutes ses hypothèses, nous bornant à examiner une de ses propositions qui a trait plus particulièrement au sujet qui nous occupe.

Prouver d'un côté, comme le fait F. Bollensen, la simplicité extrême et la concision sans exemple d'une langue; puis, d'autre part, prétendre qu'elle soit morte avant d'avoir eu le temps, pour ainsi dire, de vivre et de se développer, surtout chez un peuple qui, dans toutes les manifestations de son existence politique, relativement si courte et si brillante, a donné et a

laissé des preuves d'une civilisation très-avancée (1); c'est vouloir soutenir un paradoxe, pour prouver un fait contraire à tout ce que nous apprennent la tradition et l'histoire.

Aucun peuple, en effet, et dans aucun temps (excepté, bien entendu, en ce qui concerne l'usage du latin dans les temps modernes), ne s'est servi pour ses inscriptions monumentales d'une langue qui ne fût

---

(1) Pour n'en citer que quelques preuves, nous allons transcrire ici quelques passages empreints d'un sentiment du beau si exquis et si ému, que M. Eug. Nap. Flandin a consacrés aux ruines de Persépolis, dans son voyage en Perse (Paris, Gide, 1843-54. 6 vol. in-folio), pages 74 et 75. « C'est là, à Istakhar que, sur un vaste plateau en « partie produit naturellement par le rocher, en partie construit « avec de gros blocs de pierre rapportés pour établir le niveau du « sol, s'élèvent les ruines encore majestueuses de Tâkht-i-Djemchid.

« Sa position avait été admirablement choisie. Adossé à la « montagne, entouré sur trois côtés par une ceinture de rochers « élevés, le palais était parfaitement abrité contre les intempéries « qu'auraient pu lui apporter les vents du nord et de l'est. Exposé « obliquement au sud et faisant face à l'ouest, il recevait les rayons « du soleil pour ainsi dire, tangentiellement, et leur ardeur ainsi « tempérée ne faisait qu'attiédir l'air qui circulait sous ses vastes « portiques. Du haut de la plate-forme qui lui servait de base, le « palais dominait la plaine de Merdâcht, dans toute son étendue. La « vue s'y prolongeait au loin à de grandes distances, et sur son « trône, le souverain pouvait, d'un coup d'œil, embrasser une « immense portion de son empire. Il apercevait au sud les montagnes « de Loristân; en face il pouvait suivre le soleil à son déclin, brisant « ses rayons sur les pieds élevés du Fars, qu'il colorait de ses der- « nières teintes; au nord-ouest, ses yeux se reposaient avec confiance « sur les défilés presque infranchissables des monts Bactyaris, sur les « citadelles d'Istâkhr, et s'arrêtaient au nord sur les façades funè- « bres des rochers excavés de Nakch-i-Roustâm, où sa sépulture « l'attendait. Tout était grand dans ce panorama; tout semblait avoir « été calculé pour emprunter à la nature et augmenter par l'art, la « majesté du site, la magnificence de cette habitation, dont la « splendeur et la richesse monumentale devaient s'abîmer bientôt « devant la stérile ambition d'un soldat avide de conquêtes. »

parlée et comprise par tous les habitants du pays. S'il s'en est trouvé quelques-uns qui se soient servis des langues étrangères, ce ne fut guère que pour donner la traduction d'un texte national, en les rendant ainsi accessibles, même aux étrangers. Cela a eu lieu en Egypte, à Babylone, en Assyrie, en Grèce et à Rome.

La seule chose que les inscriptions monumentales

Et plus loin, poursuivant la description de ces merveilleuses ruines, M. Flandin fait ressortir la grandeur et la solidité de ces immenses constructions, où la beauté de l'art rivalise avec la grandeur de leurs proportions.

Page 76 : « Cependant, ce que l'on en retrouve (des palais de Per-
« sépolis) excite encore l'étonnement et inspire un sentiment de
« religieuse admiration pour une civilisation qui a su créer de si
« pompeux monuments, leur imprimer un tel caractère de grandeur,
« et leur donner une solidité qui leur a permis de traverser vingt-
« deux siècles et tant de révolutions qui ont dévasté la Perse, de
« résister jusqu'à nos jours.

« Telles sont les impressions qui se pressent dans l'esprit du voya-
« geur qui, à distance, contemple ces belles ruines. Tout est grand
« et saisissant dans la scène qui l'entoure, l'immensité de la plaine
« qu'il traverse, la sévérité des montagnes dont l'aspect change à
« chaque pas, la pureté de l'atmosphère, l'azur d'un ciel profond et
« jusqu'au silence de ces lieux inhabités. »

Enfin, il termine son récit, si beau et si coloré, par cette appréciation, si juste et si fine de la partie artistique de ces belles ruines (à la page 97) :

« La physionomie générale de ces sculptures est une grande recti-
« tude de dessin. Son trait caractéristique est une pureté de con-
« tours qui va jusqu'à la sécheresse. On ne peut se dissimuler
« qu'avec cela, l'ordonnance symétrique de ces bas-reliefs répand
« un peu de froideur sur les différentes scènes représentées d'ailleurs
« sans aucune animation. Mais il faut dire que cette froideur n'exclut
« ni la majesté ni la pompe, que la marche processionnelle de toutes
« les figures imprime à la cérémonie, quelle qu'elle soit, qui est
« représentée. »

admettaient comme différant des usages de chaque pays, c'était le système graphique. Les anciens ont été guidés en cela probablement par deux motifs : d'abord, par un sentiment artistique que leur inspirait le système décoratif de monuments le plus approprié à leur goût ; ensuite, par la nécessité de dire bien des choses dans très-peu de lignes.

Mais, que ce fussent des hiéroglyphes, des caractères cunéiformes, ou de simples lettres de l'alphabet dont on se servait à cet effet, la langue restait toujours celle qui était alors en usage dans le pays. Elle était invariable, quelle que fût l'enveloppe sous laquelle se cachait la pensée qu'on voulait exprimer, soit d'une manière manifeste pour tous, soit d'une manière dissimulée, en ne la rendant accessible qu'à un petit nombre.

Nous sommes donc persuadé que la langue parlée en Perse au temps des Achéménides, n'était autre que celle que nous retrouvons dans les inscriptions de ces rois. Les fautes d'orthographe et de grammaire que l'on a reconnues dans certaines de ces inscriptions, surtout dans celles appartenant aux règnes des derniers rois de cette race, ne doivent point, selon nous, être attribuées, comme le prétendent F. Bollensen et Spiegel lui-même : « à « l'abandon de la langue dans laquelle elles sont « rédigées ; qui, n'étant plus une langue usuelle, a « été apprise seulement par les Mages, comme une « langue morte et sacrée ; » mais à cette circonstance, que pour une cause ou pour une autre, l'usage des inscriptions monumentales cunéiformes était devenu de jour en jour plus rare en Perse.

La transcription des textes persans, dans ce genre d'alphabet, devenait donc d'autant plus difficile pour les lapicides, que ceux-ci ne trouvaient plus que de très-rares occasions pour exercer leur art. En effet, après le règne de Darius, fils d'Hystaspe, nous ne trouvons que de très-courts et très-rares exemples de ces inscriptions ; de là, sans doute, les fautes d'orthographe qu'on a remarquées, comme nous l'avons dit, dans quelques inscriptions des derniers Achéménides. Et, si l'on ajoute à cela cette considération que, parmi les graveurs chargés de ces travaux, il pouvait se trouver plus d'un artiste étranger, nous aurons l'explication bien simple du phénomène de cette corruption.

A ce sujet, nous citerons l'exemple de l'inscription, qui se trouve sur le célèbre vase égyptien connu sous le nom de vase du comte de Caylus, conservé actuellement au Musée de Venise, et sur lequel le nom du roi Artaxerxes se trouve écrit d'une manière contractée et défectueuse : d'Ardkhésc. Or, ce vase, ayant été fabriqué en Egypte et l'artiste étant probablement un Egyptien, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'*une erreur* ait pu se produire.

Mais il y a une preuve plus concluante que toutes les suppositions et toutes les déductions les plus sagaces, que la langue des inscriptions achéménides ait été une langue parlée en Perse *au temps de ces rois:* c'est la conservation d'une phrase entière de cet idiome, au temps d'Artaxerxes-Longuemain, et dont nous sommes redevables à l'un des plus grands écrivains de la Grèce ancienne, à Aristophane. Ce témoignage est d'autant plus précieux, que c'est

le seul et unique débris de cette langue qui soit parvenu jusqu'à nous, en dehors des inscriptions monumentales des Achéménides. Aussi, vais-je m'appliquer à reconstruire ce petit texte avec toute l'attention qu'il mérite et avec toute la clarté qu'il exige, tout en restant, dans les limites strictes de la transcription d'Aristophane, telle que nous la donne le meilleur texte.

Le petit passage dont il est question se trouve dans la comédie d'Aristophane, intitulée « Αχαρνης » les Acharniens. C'est une phrase entière en ancien persan, prononcée par un personnage qui représente l'ambassadeur supposé du roi de Perse près le gouvernement de la République d'Athènes, comme nous le dirions aujourd'hui, et qu'Aristophane désigne sous le nom de « Pseudartabas ». Ce nom lui-même nous rappelle du reste, un vrai nom persan, très-connu sans nul doute à Athènes du temps où la pièce d'Aristophane fut représentée ; le nom d'Artabaze ou Artavas, le malheureux général et amiral qui se fit battre 25 ans avant cette époque par Cimon, fils de Miltiade, sur les côtes de l'île de Chypre.

Ce petit texte a été considéré, jusqu'à présent, comme un composé de mots forgés à plaisir par le célèbre dramaturge grec, et absolument vides de sens. Les plus téméraires des scholiastes n'osaient y voir autre chose qu'une plaisanterie du spirituel conteur (1).

---

(1) Nous trouvons dans les scholies résumées par Dindorf, sous le vocable „ἀπισσονασατρα" :

„ Παίξει ὡς τῇ περσικῃ διαλέκτῳ χρώμενος "

(Il plaisante comme s'il parlait en persan.)

M. Oppert a été le premier, après Anquetil-Duperron (1), qui a exprimé catégoriquement le doute sur une telle appréciation. Voilà en effet ce que disait à ce sujet le savant professeur dans son mémoire sur les inscriptions achéménides publié dans le tome XIX de la IVe série du *Journal Asiatique* en 1852.

« Mais il nous reste un témoignage irrécusable du fait que je viens d'énoncer (l'appellation des Grecs par les Orientaux du nom de Yauna); c'est la scène des Acharniens d'Aristophane, où un faux ambassadeur perse qualifie l'Athénien Dicéopolis du nom peu flatteur de χαυνὸπρωκτ' Ἰαοναῦ.

« On a beaucoup parlé et écrit sur les mots persans qui précèdent ; on a fini par les croire de l'invention du grand poëte comique. Ceci est certainement le parti le plus commode qu'on ait pu prendre. Il faut pourtant convenir que, jusqu'ici, on ne pouvait être que très-incompétent sur cette question, attendu qu'on ne connaissait pas le Persan ancien. Les mots : Ἰαραταμὰν ἔξαρξαναπισσόναι σατρα peuvent être du persan de la façon de Dicéopolis, cela est possible, mais pas du tout prouvé. Les Athéniens étaient, à l'époque de la guerre du Péloponèse, en contact perpétuel avec les Perses, et l'idiome achéménien n'était nullement pour eux ce que le Turc était pour M. Jourdain, etc. »

Tout récemment, (en 1873) en examinant plus attentivement cette question, M. Oppert n'a pas hésité d'admettre dans une de ses leçons, d'accord en

(1) Artaud rapporte que M. Sylvestre de Sacy, consulté par M. Boissonade, au sujet de ce petit texte, a répondu qu'il croyait bien y reconnaître quelques vestiges de la langue persane ! ! mais si altérés ! ! qu'il était impossible d'en tirer un sens.

cela avec la prudente observation de Müller (1), que ce texte pouvait être rétabli, et que le véritable sens pourrait être restitué à cette phrase d'Aristophane.

En exprimant cette pensée, l'éminent professeur du collége de France ajoutait, avec une grande justesse, que les grands écrivains et les dramaturges, même sous une apparence de légèreté, conservaient toujours un grand respect pour le côté littéraire de leurs œuvres, et qu'ils n'iraient point inventer de propos délibéré une phrase n'ayant aucun sens, et surtout dans une langue en usage de leur temps, dans leur pays.

Or, tout le monde sait quelles étaient les relations des Grecs du temps d'Aristophane avec les Perses. Ces relations politiques et commerciales ne sauraient être contestées par personne; et l'alliance avec le roi de Perse, recherchée effectivement par les Athéniens pendant la guerre du Péloponèse, l'alliance que fait ressortir Aristophane en la tournant en ridicule dans sa comédie, en est une preuve nouvelle et irrécusable.

La langue de Perse était donc, sans aucun doute, connue et comprise en Grèce et à Athènes en l'an 426 avant J.-C., du moins par les gens de lettres,

---

(1) « His vocibus barbaris Aristophanes sermonem Persicum libere imitatus est, et valde dubito, num ipse eas intellexerit; inutile igitur duxi, varias interpretum explicationes afferre. Scribenda sunt verba, secundum optimorum librorum fidem, neve laboremus in interpretandis eis, qui explicationem non admittunt; fortasse in duobus prioribus verbis latet nomen regis Artaxerxis-Longimani qui tum regnabat. »

(Müller, Aristophanis-Acharnenses, Hanovre, 1863, in-8.)

comme le sont de nos jours, à Paris, l'anglais ou l'allemand ; et il est probable qu'un écrivain tel qu'Aristophane devait la connaître et l'entendre assez, pour pouvoir au besoin en citer une phrase dans sa comédie, comme cela est arrivé plus tard à Plaute, à l'égard du phénicien, et à Molière, à l'égard du turc.

M. Oppert, pour confirmer cette proposition, a bien voulu faire une application de son principe, séance tenante ; et en se servant de sa connaissance profonde des textes persans, il en a donné une preuve évidente en ébauchant, avec l'autorité de son savoir en écriture cunéiforme et dans l'ancienne langue persane, telle qu'elle nous a été conservée dans les inscriptions monumentales des Achéménides, les deux premiers mots (Jartaman exarxan) de la phrase d'Aristophane (1).

C'est en suivant la voie ainsi ouverte par le savant professeur du collége de France, que nous-même nous nous sommes hazardé à pénétrer sur le champ de ces recherches, où il restera toujours à glaner, à étudier et à apprendre, tant que l'intelligence humaine pourra reculer ses bornes.

Mais, avant d'aborder la question purement philo-

---

(1) J'apprends que, dans une séance de la Société de linguistique, M. Oppert a reconnu également un infinitif dans le mot « ἀπισσοναι » et a proposé l'interprétation suivante : Pseudart. Hya-Artamana-Vazurka-Apistanaiy thaçtra.

« Le Grand-Seigneur a envoyé des ordres. » (Et il est interrompu à cet endroit par le Légat.)

Je m'empresse de restituer au savant professeur cette interprétation et je regrette de n'en avoir pas eu connaissance avant ma lecture à l'Académie, car je n'aurais pas manqué d'en faire mention.

logique, et avant de présenter les résultats obtenus dans la voie du rétablissement complet de ce petit texte, nous croyons devoir rappeler très-brièvement le sujet de la comédie d'Aristophane, intitulée : *les Archarniens*. Cet exposé préliminaire nous permettra, tout en indiquant le but que se proposait d'atteindre le grand comique athénien en écrivant sa pièce, de préciser la position de la question même, c'est-à-dire d'établir avec certitude que nous avons là un véritable texte persan, et non quelques mots forgés à plaisir par le spirituel écrivain grec.

Le motif de cette pièce était ce que nous appellerons aujourd'hui *une question brûlante*. C'était la guerre du Péloponèse qui désolait la Grèce depuis six ans, et qui devait l'affliger encore pendant plus de vingt ans ; cette guerre terrible et ruineuse, que les esprits modérés et sages voyaient avec horreur, et cherchaient à faire cesser par tous les moyens.

Les Athéniens d'alors, comme les Parisiens d'aujourd'hui, spirituels, légers et sceptiques, étaient très-enclins à la moquerie et très-sensibles au ridicule. Aristophane, qui était passé maître dans l'art de manier l'épigramme et le trait, se décida à mettre son grand talent au service de la cause de la paix, en frappant du ridicule le parti très-puissant de guerre à outrance, pour amener le peuple athénien à imposer la conclusion de la paix à son gouvernement.

Tel est le motif et le but de cette œuvre d'Aristophane, dont nous allons esquisser le sujet très-ingénieux, très-amusant, très-finement conduit par l'éminent écrivain. Mais d'abord disons un mot sur la guerre elle-même, sur ses causes et sur son issue.

La cause de cette guerre intestine, si désastreuse dans ses effets pour la Grèce, était la rivalité politique, la convoitise de prépondérance, engagée entre Sparte et Athènes. Or, que ce soit sous la monarchie ou sous la république, les passions humaines sont toujours les mêmes ; et une fois ces passions déchaînées, la guerre est proche et les batailles inévitables. Nous avons pu constater cela, et par notre propre expérience, et par les faits qui se sont produits, il y a quelques années de cela, en Amérique.

Après qu'Athènes, relevée de ses cendres à la suite de l'invasion des Perses sous Xerxès, avait reconquis toute sa puissance et était arrivée même à un degré de prospérité et de splendeur, dont témoignent aujourd'hui encore ses incomparables ruines ; après qu'elle sut imposer aux Persans, ces ennemis séculaires de la Grèce, une paix honteuse et désastreuse pour ceux-ci et glorieuse pour elle et pour toute la Grèce, tous les petits États, et à leur tête Sparte, se rappelant les services rendus par eux aux Thermopyles et ailleurs, voyaient d'un œil d'envie cette fortune extraordinaire et cette prospérité constante. Le caractère léger des habitants d'Athènes, leur jactance, leur esprit moqueur, ne faisait qu'augmenter le peu de sympathie que cette république inspirait en général, et Sparte, austère et impitoyable comme une vieille rivale, n'attendait qu'une occasion pour humilier sa jeune et frivole voisine.

Lorsqu'on est arrivé à ce point de rivalité politique, les prétextes ne pouvaient plus manquer. Il s'en est présenté un, et des plus futiles. Ainsi que nous l'apprennent Plutarque, Athénée et Aristo-

phane lui-même, des jeunes gens d'Athènes, dans une partie de débauche, étant allés à Mégare, y enlevèrent une courtisane du nom de Simithé. Les Mégariens, pour s'en venger, enlevèrent à leur tour deux filles de la maison de tolérance d'Athènes, tenue par la célèbre Aspasie. Périclès, sollicité par cette dernière, qui était son ancienne maîtresse, fit rendre un décret par le peuple prononçant la peine de mort contre tout Mégarien pris sur le territoire athénien.

Archidame, roi de Sparte, trouvant cette disposition inique, saisit ce prétexte au bond et s'empressa d'intervenir dans cette sale querelle. Il envoya donc des ambassadeurs, pour demander aux Athéniens de révoquer le décret porté contre Mégare. Naturellement, les démocrates d'Athènes, excités par Périclès, initiateur de la mesure incriminée, résistent à cette invitation; le décret est maintenu dans toute sa rigueur, et les ambassadeurs sont renvoyés en constatant les dispositions peu amicales, à leur égard, du Démos athénien.

Dès lors, la guerre contre Athènes fut décidée, et elle ne tarda pas à être déclarée non-seulement par Sparte, mais par tout le Péloponèse, ligué sous sa bannière et brûlant d'humilier Athènes.

Bientôt on se mit en campagne et l'armée des coalisés vint camper à Acharnis, ville et territoire athéniens. Les Acharniens n'attendirent point leurs aimables voisins, ils plièrent bagages et vinrent se réfugier dans la capitale.

Périclès, alors chef à Athènes, investi d'une sorte de dictature mitigée, refusait de sortir de la ville,

pour se mesurer avec les confédérés, dont les forces devaient être très-considérables; car, tout en admettant que le nombre de soixante mille hommes attribué par les historiens à cette armée fût exagéré, le fait du refus de Périclès, d'aller les combattre en rase campagne, prouve assez que ces forces étaient en effet très-respectables.

Ce refus d'aller au-devant de l'ennemi exaspérait les réfugiés et surtout les Acharniens, dont les terres et les propriétés étaient ravagées. Mais le puissant dictateur tint bon, et, tout en soutenant le parti qui voulait la continuation de la guerre, faisait combattre dans le *pnyx*, par ses partisans, toute proposition de nature à lui forcer la main, pour faire une sortie en rase campagne.

En attendant le moment de pouvoir se venger sûrement de Sparte et de ses alliés, on frappait dru sur les Mégariens, et la flotte athénienne ruinait les côtes du Péloponèse. Tout le monde souffrait et par un surcroît de misère, la peste se déclara à Athènes, suite d'une agglomération excessive des réfugiés de tout le territoire de la république envahi par les ennemis. On tâchait de combattre le mal, disent les historiens, par tous les moyens possibles, sauf un seul, et des plus efficaces, par la conclusion de la paix; car celle-ci était repoussée également des deux côtés.

Les partisans de la paix existaient pourtant et en nombre; mais ils étaient conspués, molestés et contrariés sans cesse par le parti de la guerre, qui était aussi celui du gouvernement. C'est précisément cette lutte entre le parti de la paix et celui de la guerre

et ces péripéties qui forment le sujet de la comédie qui nous occupe.

Les habitants d'Athènes, ses vrais bourgeois, le parti de l'ordre, comme nous dirions aujourd'hui, tous ceux qui possédaient quelque chose et que la guerre contrariait et ruinait, tant dans leurs projets que dans leurs intérêts et dans leur paisible existence, sont représentés dans la pièce par le principal personnage qui se nomme Dicéopolis (Δικαιοπολις), c'est-à-dire *citoyen juste, homme de bien;* par un autre citoyen d'Athènes, Amphitheus; par un marchand de cochons de Mégare et par un fruitier béotien. Le parti de la guerre et du gouvernement y figure dans les personnes d'un prytane, magistrat président l'assemblée du peuple, d'un Πρέσβυς, légat chargé de négocier les alliances avec les puissances étrangères, des Acharniens réfugiés à Athènes (chœur de vrais enragés) et du fameux général Λαμαχος, homme au grand sabre.

Aristophane qui plaidait pour la paix, met en jeu toutes les ressources de son génie et de son art, pour tourner en ridicule le parti de la guerre; et en cherchant à faire rire les Athéniens, il veut les entraîner de son côté, et contraindre le gouvernement à cesser la guerre, en enlevant le vote populaire en faveur de la paix.

La pièce représente la situation d'Athènes, dans la 6e année de cette guerre ruineuse (1). Périclès est

(1) Cela résulte clairement de plusieurs passages de cette pièce même, et notamment des vers 266 et 890. Cf. Edit. d'Aristophane, de Firmin Didot, 1862. En effet, la comédie *des Acharniens* fut représentée à Athènes dans la 3e année de la 88e Olympiade, 426 ans avant J.-C., et la 6e de la guerre de Péloponèse, aux Fêtes Lénéennes

mort depuis plus de trois ans, la guerre continue cependant toujours, et la peste fait une nouvelle apparition à Athènes. Les Mégariens et les Béotiens, tous ceux enfin que le commerce avec Athènes faisait vivre et prospérer, sont ruinés ; le parti de la paix fait entendre sa voix par la bouche d'Aristophane. Hélas! nécessités, vérités, sarcasmes, railleries spirituelles, et durs reproches, tout cela devait disparaître devant la passion populaire excitée par les ambitieux.... Il était dit que la puissance d'Athènes serait ruinée, et que sa ruine servirait de prélude à la destruction de la Grèce elle-même..... Mais les passions sont aveugles : *fiat ambitio, et pereat patria !*

L'arrangement de la pièce d'Aristophane, ce que nous appelons aujourd'hui la charpente, est d'une simplicité extrême. L'intrigue n'existe point, pour ainsi dire, et la comédie *les Acharniens*, dont les allures sont pourtant des plus vives, n'est à proprement parler qu'une suite de bouffonneries, de situations comiques et de bons mots, dont le seul but était de faire rire largement le peuple , de désarmer sa rancune par cette farce désopilante, par ce feu d'artifice d'esprit, par ces bouffonneries de haut goût, et de lui faire comprendre non-seulement que la mauvaise paix vaut mieux que la meilleure des guerres, mais de l'habituer encore à cette pensée qu'il y avait des gens à Athènes qui la désiraient,

---

(ληναια de ληναῖος), surnom de Bacchus, provenant des pressoirs de vin auxquels il présidait. Ces fêtes se célébraient pendant trois jours, au mois du même nom de ληναιον qui correspondrait à notre mois d'octobre ou de novembre, selon la très-juste observation d'Etienne. (Cf. Thesaurus Græcæ linguæ, sub. voc.)

cette paix, et qui affirmaient leur droit de pouvoir lui en parler.

Par conséquent, cette pièce ainsi composée ne souffre aucune analyse, car vouloir l'analyser ce serait la transcrire d'un bout à l'autre. Comme nos bonnes pièces populaires, sans faire de comparaison directe bien entendu, elle devait faire rire les Athéniens aux larmes ; mais si on en voulait chercher le motif, on le trouverait à grand'peine.

Les choses étant ainsi, disons ce qui nous intéresse le plus dans cette petite étude ; disons ce qui en est du texte persan. Quel est-il ? Comment et pourquoi se trouve-t-il introduit dans la pièce d'Aristophane ? et a-t-il réellement une signification quelconque ?

La partie la plus amusante, la plus intéressante de cette comédie politique, celle qui se rapproche le plus de nos mœurs et de nos idées, est celle par laquelle débute la pièce *les Acharniens* et qui se passe au pnyx. La vie politique des Athéniens de l'an 426 avant J.-C. a plus d'un rapport avec la nôtre. Les agissements de la populace d'Athènes ressemblent, par plus d'un côté, à ce qui se pratique quelquefois chez nous, et la verve d'Aristophane ne fait que rendre cette ressemblance plus frappante encore, tellement il est vrai que l'homme avec toutes ses passions se ressemble dans tous les pays du monde et dans tous les temps, et si la forme diffère quelquefois, le fond reste toujours le même.

Le début donc de cette pièce, nous l'avons déjà dit, est au pnyx, c'est-à-dire sur la place destinée, à Athènes, aux assemblées du peuple ; à la 3e scène

du 1er acte, comme on dirait selon les dispositions de nos comédies, un chargé d'affaires athénien se présente au pnyx, accompagné des ambassadeurs des puissances étrangères auprès desquelles il avait été délégué pour négocier une alliance et pour leur demander le secours dans la guerre que les Athéniens avaient à soutenir contre le Péloponèse.

Or, ce chargé d'affaires, Πρέσβυς, Légat, n'est qu'un farceur, et les prétendus ambassadeurs étrangers qu'il amène ne sont que les gens raccolés pour la circonstance dans le faubourg d'Athènes. Aussi ne font-ils que jouer leur rôle de comparses. Le Légat se trouvant tout à coup en présence de Dicéopolis, c'est-à-dire du parti de la paix, s'empresse de le mettre au courant de son importante mission et des bonnes nouvelles qu'il apporte des cours étrangères; il lui présente entre autres Pseudartabas, l'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du roi de Perse. Laissons parler Aristophane (1).

Légat. — Nous vous amenons en ce jour Pseudartabas, l'Œil du Roi.

Dicéopolis. — Qu'un corbeau te crève le tien, bel ambassadeur !

Le Héraut. — Que l'Œil du Roi paraisse.

Dicéopolis. — O puissant Hercule! par les dieux, l'ami, voilà bien un équipage de mer! Est-ce que tu suis les sinuosités d'un cap, pour chercher quelque rade? Son œil semble soutenu avec la courroie d'une rame de navire (2).

---

(1) Je donne ici la traduction de M. Artaud.

(2) L'acteur qui représentait l'Œil du Roi portait un masque qui

LÉGAT. — Dis maintenant, Pseudartabas, ce que le Roi t'a chargé d'annoncer aux Athéniens?

PSEUDARTABAS. — Jartaman exarxan apissona satra.

LÉGAT. — Avez-vous compris ce qu'il dit?

DICÉOP. — Non, par Apollon!

LÉGAT. — Il dit que le roi vous enverra de l'or; répète, annonce cet or à haute et intelligible voix.

PSEUDARTABAS. — Tu n'auras pas d'or, Ionien au ventre lâche (1).

DICÉOP. — Oh! oh! le drôle, cela est assez clair!

LÉGAT. — Eh bien, que dit-il?

DICÉOP. — Il dit que les Athéniens sont des sots s'ils comptent sur l'or des barbares.

LÉGAT. — Point du tout, il parle de boisseaux d'or.

DICÉOP. — De boisseaux! tu es un fier charlatan! va-t-en d'ici, je vais l'interroger...

C'est donc dans cette scène, comme on voit, et dans l'encadrement du colloque qui précède, que se trouve placé notre petit texte persan. La position de la question étant ainsi établie et élucidée, nous allons chercher à donner la transcription de ce texte, se rapprochant le plus, selon toute probabilité, de celui qui devait se trouver dans l'original d'Aristophane.

Pour arriver à ce but, nous allons comparer les différences qui existent parmi les divers manuscrits

---

n'avait qu'un œil énorme que Dicéopolis compare à l'ouverture pratiquée dans les vaisseaux pour y passer les rames. Dans *les Perses* d'Eschyle, le chœur (v. 980) appelle un des ministres de Xerxès l'Œil du Roi. (*Note du traducteur.*)

(1) Il y a un autre mot dans l'original, une épithète cruelle : « Χαυνοπρωκτ' Ἰαοναῦ ».

parvenus jusqu'à nous. Les manuscrits d'Aristophane, qui contiennent la comédie des *Acharniens* (1), et dont l'existence est connue jusqu'à présent, sont les suivants :

1° Manuscrit de Ravenne;

2° Manuscrits vénitiens;

a, dit Marianus, portant n° 474.

b, de la même bibliothèque, portant n° 475.

3° Manuscrit de Florence, Laurentianus, portant n°s 2779; 31, 15; 31, 16.

4° Manuscrits de Milan de la Bibliothèque ambrosienne, portant le n° 1, 39;

5° Manuscrits de Paris :

a.	sur parchemin du XIIe au XIIIe siècle		portant n°	2712
b.	sur papier du XVIe siècle		—	2715
c.	—	—	—	2717
d.	—	supl. gr.	—	355
e.	—	—	—	357

(Ces deux derniers appartiennent à la collection appelée : *Papiers de Brunck*; ce sont les copies des œuvres d'Aristophane faites par le savant philologue de ce nom.)

Je n'ai pu collationner ce texte par moi-même, que sur les manuscrits de la bibliothèque du Paris ; en ce qui concerne les autres, j'ai dû me rapporter aux travaux de G. Dindorf et de Alb. Müller, qui font autorité en cette matière.

Nous trouvons donc ce texte, transcrit dans divers

(1) Il en existe d'autres où cette pièce ne se trouve pas. Voir les éditions de Dindorf, Müller et Didot.

manuscrits ci-dessus mentionnés, de la manière suivante :

Manuscrit de Ravenne :

'Ιαρταμὰν ἔξαρξας πισόναστρα. (Dindorf.)

'Ιαρταμὰν ἔξαρξας πισονα σατρα (Müller d'après Invernazzi.)

Msc. Laurentianus :

'Ιαρταμαν ἔξαρξὰν ἀπὶσσοναι σάτρα. (Dindorf et Müller.)

Mscs. parisiens :

a. 'Ιαρταμαν εξαρξανά πισσονα σάτρα.

b. personnage désigné : Ψσευδαρταμασ (*sic*).

'Ι"άρταμαν 'εξάρξὰν 'απισσομαί σαρτα (*sic*).

(En marge, il y a la correction faite de la même main) :

(*sic*) απισονα σατρα.

c. personnage marqué des lettres : άφθᾶσ.

'Ιαρταμανε ξάρξανα 'πισσονα σάτρα.

d. 'Ιαρταμὰν εξαρξὰν απισσονα σάτρα.

e. "Ιαρταμὰν ἔξαρξ 'απισσόναι σατρα.

Après avoir compulsé ces divers textes, Dindorf et Müller ont adopté la rédaction suivante :

'Ιαρταμὰν ἔξαρξ' ἀναπισόναι σατρα.

C'est également le texte de l'édition Didot, Paris, 1862, qui n'est que la reproduction revue d'après celle de Dindorf, Oxford, 1835-38.

Nous aussi, après avoir dépouillé tous les manuscrits *des Acharniens,* à la bibliothèque nationale de Paris, et après avoir confronté leurs différences, nous adoptons également cette transcription, comme la meilleure et la seule vraie, selon nous ; en y introduisant pourtant quelques petites corrections extrê-

mement légères. Ainsi qu'on va le voir, elles sont tout à fait insignifiantes pour l'intégralité du texte, et nous espérons d'ailleurs justifier leur présence, par des explications catégoriques et claires.

II

Mais d'abord et avant tout, avons-nous le droit de faire ces corrections? Et sur quoi repose notre droit?

Tous les manuscrits connus d'Aristophane, et parmi eux, celui de Ravenne, ne remontent guère au-delà du XIe siècle de notre ère. L'ancienne langue de Perse, étant donc à cette époque parfaitement inconnue, et le texte qui nous occupe, incompréhensible aux copistes, les erreurs devenaient faciles et presque inévitables. Il faut remarquer, de plus, que la séparation des mots, dans les manuscrits les plus anciens, n'existe presque point; et dès lors la coupure du texte, pour obtenir la séparation des mots rationnelle et justifiée, est de plein droit. Elle a eu lieu pour le texte grec, elle doit exister également pour le persan.

Néanmoins, nous respecterons religieusement le texte, tel qu'il a été établi par les dernières recherches des savants. Nous nous garderons bien de suivre en cela l'exemple de Bothe et de Fritzsche, pour ne citer que ceux-là, parmi tant d'écrivains qui se

sont efforcés d'expliquer ce texte, et de lui substituer un de notre façon, sous prétexte que l'autre n'était qu'un composé de mots forgés à plaisir par Aristophane (1).

Les corrections que nous nous permettrons d'introduire dans le texte d'Aristophane, rétabli ainsi que nous venons de le dire, nous les faisons avec la conviction qu'elles expriment la forme même que ce passage aurait dû avoir dans l'ancienne langue persane.

Si cette transcription n'a pas été adoptée par Aristophane, c'est que d'après les règles phonétiques de la langue grecque, elle aurait été incorrecte, et surtout contraire à la mesure des vers, dont le poète s'était servi dans *les Acharniens*. Il en a donc modifié légèrement la forme, en produisant le texte tel qu'il a été rétabli par Dindorf, et qui probablement est le seul vrai; car, selon la remarque très-judicieuse de ce même savant et érudit helléniste (tom. III, page 748, ed. cit.), faite à propos du 1001e vers des *Thesmophoriazusas* :

« Le licteur Scythe parle d'une manière barbare..... etc.; mais, dit-il, les barbarismes sont des « personnes (introduites sur la scène), et les vers sont « du poète, et tout en eux doit être conforme aux « lois métriques. Les choses ne se passent pas autre- « ment chez nous, car si le poète introduit sur la « scène un villageois ou un étranger, il lui attribue « un langage mêlé de barbarismes, mais il n'observe « pas moins les lois du rythme et l'ὁμοιοτέλευτον.

(1) Voir à la fin de cette étude.

En faisant l'analyse grammaticale de ce texte, nous dirons quelles sont, parmi les *modifications* introduites dans cette phrase étrangère, celles qui, selon nous, doivent être attribuées à Aristophane lui-même, et celles qui sont évidemment du fait de ses copistes. Actuellement, nous allons constater seulement que, d'après tout ce qui précède, nous avions le droit et le devoir : 1° de séparer les mots, qui se trouvent placés dans les copies manuscrites sans aucun intervalle; 2° D'établir ces séparations de manière à rendre conformes à l'ancienne langue perse les mots que les éditeurs du texte imprimé ont rétablis et séparés, d'après les lois métriques de la langue grecque, sans se soucier de la langue perse, qui leur était inconnue; 3° de nous affranchir de la prosodie grecque et de la césure du vers en restituant à ce texte sa signification persane.

Voici donc le texte imprimé, tel que nous l'adoptons :

'ΙΑΡΤΑΜΆΝ 'ΕΧΑΡΧ' ΆΝΑΠΙΣΣΌΝΑΙ ΣΆΤΡΑ.

Et voici celui que nous rétablissons nous-mêmes :

HY ARTAMAN XARXA NIPISTANAI SATRA.

Nos corrections, comme on voit, consistent dans les changements ci-après :

a : Nous rétablissons l'*h* aspiré initial. Cette lettre n'existant point chez les Grecs, Aristophane l'avait supprimée et a donné à l'*y* une aspiration douce, conforme à l'harmonie de son vers.

b. Nous supprimons au contraire l'*E* (ἐψιλὸν) dans le

mot : « ἕξαρξ » qui a été admis par la loi de l'euphonie, si chère à l'oreille grecque, et pour l'harmonie du vers. Cette modification doit être attribuée également à Aristophane lui-même. M. Sylvestre de Sacy explique très-bien cette admission de la voyelle au commencement de ce mot, par ce qu'il en dit dans son mémoire sur les monuments et les inscriptions de Kirmanschah, à propos des variations introduites dans la prononciation du nom « Khsyarsa » (1). Ce savant fait remarquer précisément que : « les Hébreux ont mis un *alef* au commencement, comme Aristophane a écrit : « ἕξαρξὰν ». C'est aussi, par la même raison que, Théopompe a écrit : « εξατράπην au lieu de : « σατράπην »

c, Nous détachons l'*alpha*, du mot suivant : « ἀναπισσόνει » et nous le restituons au mot précédent : « ἕξαρξ » ce qui va lui rendre sa forme réelle de : « ξὰρξα ». Ces deux mots, se trouvent d'ailleurs, parfaitement réunis dans les manuscrits de notre grande bibliothèque indiqués ci-dessus, sous les lettres : *a*, *b*, *c*; et ils n'ont été évidemment séparés que par les savants scholiastes et éditeurs postérieurs à l'époque d'Aristophane. Nous croyons donc être autorisé ici, où il ne s'agit point de conserver la pureté d'un vers, de pouvoir faire la séparation des mots telle que l'exigent le bon sens et le sens véritable de ces mots.

d, Nous rétablissons l'ι, à la place de l'α, dans le

---

(1) Mémoires de l'Institut Royal de France, classe d'histoire et de littérature anciennes. Tome II, p. 235 et 236. Année 1815.

préfixe να, du verbe ναπισσόναι. Le renforcement de l'ι en α pouvait avoir lieu ici pour la même raison, que dans toutes les langues slaves, où il fait να comme nous le dirons tout-à-l'heure. La présence d'un ο, au lieu d'un α, dans la syllabe σο, du même mot, si elle n'est point le fait des copistes postérieurs, qui ont voulu se rapprocher ainsi de la forme grecque des verbes, avec la terminaison « σοναι », est peut-être plus régulière que la transcription des interprètes modernes des textes persans ; puisque ces textes ne donnent en somme, que la forme de « *Nipistniy* ». N'est-il pas plus prudent alors, de se rapporter ici plutôt à la finesse d'oreille grecque d'Aristophane qu'à la règle tirée de cette observation, de notre temps : que la voyelle ο n'a pas été retrouvée dans les textes cunéiformes persans ?

e, Nous substituons un τ (tau) au second σ (sigma) dans le mot « ἀναπισσόναι » ; du reste, cette lettre a pu être confondue avec un sigma, par la faute des anciens copistes grecs ; ceux-ci voyant bien le *sigma* avec le *tau* dans une écriture courante et lâchée, auraient confondu ces deux lettres, d'autant plus facilement, que la terminaison de ναι, étant également celle de l'infinitif grec, et une foule de verbes grecs ayant cette forme finale de : « σοναι », ils auraient pu considérer ce mot comme un verbe grec, sinon par sa signification, du moins par sa forme.

Tels sont les seuls changements et les seules modifications, que nous nous permettrons d'apporter à ce petit texte. En réalité, ces changements ne touchent à rien d'essentiel, et ne font pour ainsi dire que l'office du moyen de transcrire en prose un vers du poète.

Ceci étant admis, nous allons donner l'analyse grammaticale de ce passage, d'après les textes des monuments mêmes de l'écriture cunéiforme des Achéménides, et ensuite la traduction qui en résulte.

III

𒁹𒁹𒁹 · 𒁹𒁹𒁹 · 𒁹𒁹𒁹 ·

Bact. Areta a la même signification); et de *Man*, participe du verbe, dont la racine Man, ou, comme l'écrit le texte cunéiforme, Mn, et qui signifie : *penser*. (Cette racine a la même signification dans l'anc. Bact. et dans le sanscrit.) Ce composé aurait donc la signification de : *haut pensant*, auquel correspondrait notre adjectif : *Magnanime*. Il est rendu plus exactement encore dans les langues slaves et surtout en polonais et en russe, où la racine *Mn* s'était conservée avec la même signification que dans l'ancien persan, dans les mots : Wspo-*mina*ć, se souvenir et mentionner; по-мнить, se souvenir; мнѣ-ніе, avis; za-po-*mnie*ć, oublier, etc., etc. On se sert aujourd'hui encore d'un qualificatif équivalent à Artaman, en polonais, en s'adressant, par exemple, au roi ou à l'empereur, on dit : Wspaniatomyslny Monarcho (Magnanime souverain); et surtout en russe, en qualifiant les actes officiels émanants de l'empereur, de : Высочайшее мнѣ-ніе, avis souverain; Высочайшая милость, grâce souveraine; по Высочайшему повѣленію, par ordre souverain, etc., etc.

L'adjectif russe : высоко-мысленный (haut pensant) est le synonyme d'orgueilleux : гордый надмѣнный

Ici je dois présenter une observation très-importante, qui se rapporte aussi bien à ce qualificatif composé qu'à son substantif Xarxa, qui le suit immédiatement. Il est hors de toute question qu'il s'agit ici du roi de Perse Artaxerxès. En effet, ce roi mourut l'année 424 avant J.-C., et la pièce, comme nous l'avons dit, a trait aux événements qui se sont passés dans la 6e année de la guerre de Péloponèse, soit en 436 avant J.-C.

Le nom d'Artaxerxès ou d'Artakhsatra, comme on l'écrit dans les textes des inscriptions, ne pouvait entrer avec sa forme persane dans le vers du poète, où il y avait des lois métriques à observer; il l'a donc séparé en détachant le premier qualificatif *Arta* et en l'augmentant du mot *Man*, qui formèrent ainsi, par leur réunion, un véritable superlatif du nom de Xerxès (1). Ceci prouve une fois de plus que la langue perse des Achéménides était une langue parlée au temps d'Aristophane, et que le poète qui a pu faire une opération grammaticale de cette na-

---

(1) Pour corroborer ce que je viens de dire au sujet de la signification du mot *Arta* et de la possibilité de le séparer de son substantif Xercès, nous avons le témoignage précieux d'Hérodote, livre VI, page 131, cap. XCVIII, où il dit, à propos du nom de ce roi, qu'il signifie en persan (μέγας ἀρήϊος). Magnus Bellator, grand guerrier, ou très-martial, comme le traduit Saliat. Nous dirons ci-après, et à sa place, ce qu'il faut penser de la signification du mot Khsyarsa ou Xerxès; qu'il nous suffise de constater ici encore une fois, que le nom d'Artaxerxès était un nom composé et que le poëte grec en le séparant pour le besoin de sa métrique, a donné une preuve de sa connaissance parfaite de la langue perse, puisqu'il a su la faire plier aux règles si difficiles de la prosodie grecque, sans altérer pour cela sa pureté primitive.

Nous retrouvons le mot : Arta, dans une foule de noms Persans, évidemment composés. Nous avons d'abord, dans nos textes de deux inscriptions cunéiformes, le nom *d'Arta-Khsatra* se rapportant aux deux rois persans : Artaxerxès-Mnémon, et Artaxerxès-Ochus. La première de ces inscriptions a été trouvée à Suze, et la seconde à Persépolis. Dans ces deux inscriptions le nom de Artakhsatra se trouve mentionné; dans la première, à la 1re, 2e et 4e lignes; dans la seconde, à la 7e, 11e, 16e, 17e, 19e, 20e, 27e et 31e lignes.

Nous avons ensuite le nom d'un général de Darius : *Artwrdiy*, d'après le texte de Boh. III, lignes 30e, 31e, 33e, 36e et 43e ou *Artawardiya*; d'après la lecture de Rawlinson, Oppert, Spiegel, etc., etc. On doit y joindre également le nom d'Artaxerxès

ture devait avoir une parfaite connaissance de cette langue.

𒀭𒌋𒄿𒄭𒄿𒄭𒄿𒄭𒄿𒄭 Khsyarsa des textes persépolitains. C'est le nom de Xerxès, et ici XARXA est la seconde partie du nom composé du roi Artaxerxès. Il est bon de rappeler ici qu'il y a une différence très-sensible, entre la transcription de ce nom telle qu'elle se trouve mentionnée dans les inscriptions cunéiformes, et telle qu'elle nous a été conservée par Hérodote et d'autres écrivains. Il est vrai que nous n'avons pas dans nos

---

premier écrit *Ardkhcsc*, sur le vase égyptien de Venise, dit : vase du comte de Caylus ; le nom *d'Ardumnis*, un des conjurés de Darius-Hystaspe. Insc. de Boh. IV, l. 86 *Ardumanis* d'après Rawlinson, Oppert, Spiegel, etc., etc., et dont la forme à un *d* près, reproduit parfaitement l'artaman d'Aristophane ; enfin on peut y ajouter le mot, tant et tant controversé parmi les interprètes des textes cunéiformes persans : *Ardçtan*. Insc. Persep. de Darius II ou *Ardactana* de Rawlinson, Oppert, Spiegel, etc., etc.

La signification de ce mot, d'après moi, est le terme technique de façade. *Ard*, grand, haut, élevé ; latin *arduus*, hardi, etc., etc., et *stana*, mur, qui s'est conservé dans le mot slave ; стена en russe ; en polonais : *ściana*.

Ici on peut citer les noms composés persans, qui nous ont été conservés par divers écrivains de l'antiquité, tels que : Artabazane, frère de Xerxès (Hérod., Polybe) ; Artabaze, fils de Tigrane (Joseph) ; Artabazus (Hérod., Thuc., Démosth., Xén., Strob., Lucien) ; Artabane, frère de Darius Hyst. (Hérod. (Satrapes) Ctes. Diodor.) ; Artabane, roi des Parthes (Hérodien, etc., etc.) ; Artabaze, roi de Mèdes ; Artabate, Perse (Hérod., Xén.). Enfin le nom d'une mesure de capacité perse, introduite par eux chez les Egyptiens et les Grecs, qui s'appelait : Artabe (αρτάβη) citée par Hérodote, liv. I, c. cxcii et équivalant à un medimne attique et 3 chenix, à peu près 65 litres de notre mesure. D'après saint Gérôme, elle valait en Egypte, 20 boisseaux (modias), 16 demi-setiers (sexterces). Peut-être ce nom d'artabe (grande) lui était-il donné par opposition à une plus petite mesure.

textes la transcription du nom même d'Artaxerxès-Longuemain et qu'il ne nous reste que celle d'Artaxerxès-Ochus, retrouvée à Persépolis, et celle d'Artaxerxès-Mnémon, retrouvée à Suze (1).

Mais, cette réserve faite, nous avons, pour ce nom du roi Xerxès, d'abord la transcription et la traduction données par Hérodote (voir ci-dessus, page 39), et, ensuite, les textes de deux inscriptions de Persépolis et de Suze, relevées, la première par Rich et par Flandin et Coste, et la seconde publiée par Norris, sur une communication de sir Rawlinson. Les deux derniers textes, là où ils sont corrects, l'écrivent invariablement : *Artkhstra; Artakhsatra*, d'après la lecture de Rawlinson, Oppert, Spiegel, etc. Ce serait donc un composé de *Art*, Arta, haut, élevé, grand, et de : *Khstr*, Khsatra, royaume, gouvernement, pouvoir suprême, et signifierait, en un mot : grand monarque. Or, d'après Hérodote, cela voulait dire : grand guerrier. Reste ensuite la différence entre le composé Arta-Khsatra des textes cunéiformes et Arta-Khsyarsa, ou Arta-Xerxès, des auteurs grecs. Faut-il se tenir à l'autorité incontestable de ces derniers ou bien suivre les textes défectueux? Nous allons passer outre de cette discussion qui exigerait de trop longs développements, en réservant cette question. Nous dirons seulement ceci, qu'il faille écrire Khsyarsa ou bien Khsatra, l'un et l'autre mot dérivent évidemment de la ra-

(1) « Malheureusement, ces inscriptions se distinguent précisément, « comme le fait remarquer Spiegel, par le nombre considéra- « ble des irrégularités, en partie grammaticales et en partie « orthographiques, qui peuvent être considérées sans hésitation « comme une corruption de la langue ; car la supposition que ces

cine *Khsi*, ce qui signifie, en sanscrit, *être puissant*, et dans la langue de l'ancienne Bactriane : *pouvoir*, *avoir le pouvoir*. Cette racine s'est conservée également dans les mots polonais *Ksiądz*, *Księże*, qui, tous les deux, avaient jadis la même signification de *Princeps*, et dont, par suite, le premier a été adopté pour désigner un *prêtre*, un *ecclésiastique*, et le second seul est attribué aux titres princiers.

Mais, quoi qu'il en soit, qu'il s'agisse d'un grand roi ou d'un grand guerrier, le texte d'Aristophane nous a conservé le nom du roi Artaxerxès, tel qu'on l'avait toujours connu en Grèce, et comme on le prononçait de son temps, c'est-à-dire dans la forme d'Artaxarxa, et c'est ainsi que nous devons l'accepter.

𐎠𐎼𐎹𐎢𐎹𐎢𐎼𐎹𐎠𐎼𐎹𐎢𐎼𐎹𐎠𐎼𐎹𐎢𐎼𐎹𐎠𐎼

La racine *pis* s'est conservée dans toutes les langues slaves, avec la même signification. Ainsi, en bulgare, *Napis-ta*, écris ; *Napisom*, j'écris; de même en serbe. En polonais : *Pisz*, écris, impératif; *pisać*, et *napisać*. Russe, impératif : пиши, écris, писать, написать, écrire. L'augment *na* a ici la même valeur que celui de *ni* ci-dessus indiqué. Ce mot se retrouve aussi, mais plus faible dans le nouveau persan (1) avec le changement de *p* en *w*.

Dans le texte d'Aristophane, c'est évidemment à l'infinitif que se trouve employé ce verbe, et tel que nous le trouvons dans le texte de l'inscription de Xerxes à Van (lig. 24-25) : « Pçaw adm niystâym « imm dipim *nipistniy*, ou, d'après les interprètes : « Paçava Adam niyastâyam imam d'ipim *Nipista-* « *naiy* ; après quoi, j'ai ordonné *d'écrire* (*de graver*) « cette inscription. »

Nous avons encore dans nos textes ce même verbe employé à la même première personne du passé indéfini; inscription, Boh. IV, lig. 71, Niypisam (Niyapisam). Les trois dernières lettres sont effacées dans le texte, et par suite incertaines; cependant, d'après le sens évident de l'endroit, elles doivent être rétablies ainsi régulièrement et conformément à la flexion de l'ancien persan. Il s'agit en effet du roi Xerxès qui dit : « J'ai écrit. » Puis, nous le trouvons employé comme participe passé : *Nipistm* (Nipistam) : Inscr. Boh. IV, lig. 117; et enfin comme accusatif du substantif féminin : *Nipistm* (Nipistam) *écrit* ; *inscription* :

---

(1) Spiegel donne comme équivalent en nouveau persan : نوشتن Nivichtan ou Nouvichtan, écrire; j'aimerai mieux نوشته, Niwichta.

Inscr. Boh. IV, lig. 47 et 48, et inscr. de Van, lig. 22.

𒀭𒄿𒄿·𒁹𒁹·𒁹𒁹· KHSTR, Khsatra des interprètes, signifie : gouvernement, royaume, pouvoir; ici c'est la seigneurie; dans l'anc. bactr. *Khshâthrâ* ou *Khescheth-râ*, a la même signification (1). Nous le retrouvons dans nos textes cunéiformes : à l'accusatif, avec la forme de Khsatram. —Inscr. Bh. I, lignes 12, 25, 26, 41, 42, 44, 45, 50, 59, 60, 61, 80; Inscr. Persep. de Darius : H. 3; de Xercès : D. 19, E. 19, A. 29, 30, K. 26. Ici, c'est l'instrumental avec sa terminaison en *â* comme *Kârâ*, *Vithâ*, etc. (2). Les Grecs devaient le prononcer Satra, comme il est transcrit chez Aristophane, ce qui se justifie par la manière dont ils prononçaient et écrivaient Satrapa (3) Khstrpawn des textes, mot dérivé de Khsatra avec l'addition du thème *pâwn*, que Spiegel fait venir de la racine sanscrite *pa*, protéger, défendre.

---

(1) Spiegel cite le mot persan : شهر, *Chahr*, ville, cité ; mais il doute s'il dérive de : Khshathra ou de Choïthra ; je crois que cette dérivation ne saurait être justifiée ; voir les autres significations de *Chahr* dans le dictionnaire étymologique de Francis Johnson.

(2) Pour la construction régulière de la phrase, il faudrait ici un datif, qui serait le régime. Mais c'est le seul cas que nous ne retrouvons point dans nos textes cunéiformes. Le datif, en effet, paraît avoir été remplacé, là où il devait se trouver, par le génitif. Par conséquent, il aurait fallu mettre ici : Khsatrahya, ce qui était impossible à cause de la mesure du vers. Aussi Aristophane s'arrête-t-il à *Sâtrâ*, en faisant interrompre le discours de Pseudartabas par le Légat, qui lui coupe subitement la parole.

(3) A propos de ce mot : Khsatrapawan, nous citerons le fait signalé par M. Sylvestre de Sacy dans son mémoire mentionné déjà par nous à la page 34. A la page 232, le savant académicien rappelle un passage de la lettre de Z. Buxhorn, imprimé à la suite de la se-

Notre analyse ainsi terminée, nous allons pouvoir transcrire le petit texte d'Aristophane, d'abord en cunéiformes, et nous en donnerons ensuite la lecture et la traduction :

H. y. — a. r. t. m. n. —

Hya-Aartaman.

Kh. s. y. a. r. s. a. —

Khsayârsa.

N. i. p. i. s. t. n. i. y. —

Nipistanaiy.

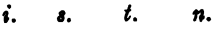

Kh. s. tr,

Kh-sa-tra.

C'est-à-dire :

---

conde édition du Λεξιφανα, *veteris linguæ persicæ*, de Burton. Rien n'est plus singulier, dit M. de Sacy, que l'opinion de Buxhorn « de Persicis curtiomemoratis vocabulis, eorumque cum Germanicis cognatione. » En effet, la voici : « *Satrapa*, proprie autem et vi primæ originis notat, prefectum mari. Et certe facile est in eo agnoscere, nostrum *Zee* proquo *Zea* et *Zaa*, veteres saxones et contracti *Za* Persæ dixerunt ! ! *Trabant* vel *Drabant*, Germanis, Polonis, vicinisque populis, significat ministrum regium ! ! Tales fuere primi satrapæ, rei maritimæ regium nomina prœfecti. Tandem omnibus omnino prœfectis regiis, id nomen tributum est ! » C'est ainsi que l'on faisait autrefois de la philologie et que l'on passait à la postérité...

Aujourd'hui, nous sommes tenus à plus de circonspection, bien qu'il ne manque point de ces voltigeurs de la science qui prennent facilement le change, et qui se livrent au sujet de l'étymologie à de singuliers écarts, où les fameux *Zee* et *Drabant* de Buxhorn ont évidemment des successeurs.

D'après les cunéiformes :

Hy. Artman. Khsyarsa, Nipistniy, Khstr.

Et d'après la lecture des interprètes :

Hy'artaman Khsayarsa, Nipistinaiy Khsatra.

« Le magnifique Xerxès, écrire à la seigneurie?

« Lui, le magnifique Xerxès écrire à votre seigneurie? à votre gouvernement? »

Cette phrase donc est parfaitement persane. C'est une interrogation indirecte, et telle que l'ancien persan l'affectionne, sans aucune particule interrogative. Nous en citerons entre autres exemples, celles qui se trouvent dans l'inscription du tombeau de Darius à Naqs-i-Rustam. Table 1re (a) « Adtiy, azda, bvatiy, Parçhya, Mrtiyhya, dury, Arstis, pragmta? Adtiy, azda, bvatiy, Parç, Mrtiy, dura, hcâ. Parç, hmrm, ptiy jtâ? »

Nous allons encore rappeler, en terminant cette étude, les traductions, les transcriptions et les modifications qui ont été faites ou proposées par divers orientalistes et hellénistes du monde savant, de ce petit texte persan du célèbre poëte athénien.

Nous commencerons par Anquetil-Duperron, qui le premier a su reconnaître que ce passage était en réalité un vrai texte persan, nous dirons ensuite quelques mots de ceux qui ont tenté de ramener ces mots au grec, en supposant leur corruption volontaire par Aristophane.

Le 4 mai 1762, Anquetil Duperron, en rendant compte à l'Académie française des Inscriptions, de son voyage dans l'Inde, pour la recherche et la tra-

duction des ouvrages attribués à Zoroastre, terminait ainsi son premier mémoire (1) :

« Les ouvrages dont je viens de rendre compte « ne sont pas les seuls que j'ai rapportés des Indes, « ma collection renferme encore un double exem- « plaire des originaux zends, de quelques traduc- « tions pehlvi et samskretanes, et près de quatre- « vingts manuscrits persans, arabes et indiens.

« La connaissance de l'ancien persan, facilitée par « tous ces livres, ouvrira peut-être aux savants une « carrière abondante de découvertes, qui les prépare- « ront à l'intelligence de Vedes et des antiquités « indiennes.

« Mais, comme on pourrait être tenté de révoquer « en doute la solidité et l'utilité de mes recherches, « je vais en donner une idée par l'explication d'un « passage persan qui se trouve dans Aristophane. Le « persan y reçoit à peu près la prononciation qu'on « lui donnerait à présent, si on voulait rendre le « sens *que présente la traduction de l'auteur grec*. »

Aristophane (2) met ces mots dans la bouche du Persan *Artabane* (*sic*) :

Ἰαρταμαν εξαρξαν απισσονα σατρα.

Ce qu'il traduit par : Πέμψειν Βασιλέα φησῖν, ἡμῖν χρυσίον.

(Le texte d'Aristophane porte ici : ὑμῖν (*vobis*). Anquetil, pour le besoin de sa traduction, l'a changé en : ἡμῖν (*nobis*).

Il dit que le roi nous enverra de l'argent (de l'or).

---

(1) *Journal des savants*, juillet 1762, pages 499 et suivantes.
(2) *Acharniens*, acte I, série 3r

« Le docteur Hyde (*Historia religionis veterum*
« *Persorum*, page 438) prétend que cette phrase per-
« sane n'a aucun sens et que c'est une pure bouffon-
« nerie d'acteur.

« La Crose (1) se donne beaucoup de peine pour tirer de l'arménien un sens contraire à celui du poëte grec. Il trouve ainsi :

« Le roi ne nous enverra pas d'argent. »

« Si le passage d'Aristophane était zend, peut-être aurait-on raison de consulter l'ancien arménien ; mais à Xerxan près, c'est du pur persan.

« Les Grecs, à qui cette dernière langue était étrangère, prononçaient du temps d'Aristophane :

« Iartaman exarxan apissona satra. »

« Un Pars dirait maintenant :

« Iartaman kschesseran afzounatra. »

« Afférent à *rege nobis, opes.*

« C'est-à-dire : On nous apportera de l'argent de la part de roi.

« *Iarad* est la 3e personne du futur d'*avardan*, qui signifie apporter. Ce mot est ancien et moderne.

« *Men*, en pehlvi et la proposition *de* que je rends par : *de la part ;* l'*e* et l'*a* bref chez les Orientaux se prononcent à peu près de même.

---

(1) Dans ces lettres de critique, de littérature, etc., écrites à divers savants de l'Europe par feu M. Gisber-Cuper, (Amsterdam, 1743, chez Z. Wolstein, in-4o.) A la page 302 et suivantes est donné un extrait de la lettre que La Croze adressait à Cuper, le 13 janvier 1713, au sujet du passage persan d'Aristophane, qu'il traduit, à l'aide de l'arménien, ainsi qu'il suit : « Re vera, non mittit aurum Rex magnus. » La seule chose curieuse dans cette interprétation de La Croze est ce qu'il dit au sujet du mot *Satrape*.

(*Note de l'auteur.*)

« *Kschessre* signifie roi en zend, de ce mot vient Xerxès chez les Grecs et Schir chez les Perses.

« *An*, est encore pehlvi et signifie *eux* et *nous*. »

Un an plus tard, dans les deux nouveaux mémoires lus à l'Académie et rendant compte de ses recherches sur les anciennes langues de la Perse, Anquetil affirmait la plus haute antiquité du Parsi, et, entre autres preuves citées par lui à l'appui de cette affirmation, donnait encore la suivante :

« Mais une phrase entière, en présentant la construction du Parsi, prouvera plus clairement son existence ; je la trouve dans Aristophane : ce poète introduit sur la scène le Perse Artaban, la langue qu'il lui fait parler devait être celle qui passait alors en Grèce pour le persan vulgaire. Voici les paroles de l'acteur perse :

Ἰαρταμὰν ἑξαρξὰν ἀπισσονασατρα.

Aristophane les rend par celles-ci :

Πέμψειν βασιλεα, φήσιν, ἡμῖν (1) χρυσίον.

« Je ne répéterai pas l'explication que j'ai donnée de ce passage, à la fin de la notice des ouvrages attribués à Zoroastre ; je m'arrête aux deux mots qui marquent le génie de la langue, parce qu'ils sont en régime *iarta* et *apissonasatra*. Ces expressions sont parsies : *Iarta* ou *Jarat* répond à *Jarad*, *afferent ;* et *apissonasatra* et *afzunatra*, à *opes*. La phrase entière signifie : « On nous apportera de l'argent de la part du roi. » En pehlvi, ce serait : « *Djaetogoned*, ou *djandjrounend men khoda apom vakschina*. »

« La langue que les Grecs attribuaient aux Perses

(1) Voir l'observation sur ce mot, page 47.

du temps d'Aristophane était donc le parsi, et par conséquent, il y avait déjà longtemps que cet idiome avait cours en Perse ; mais il n'avait pas encore cette douceur qui le distingue de toutes les langues de l'Orient. Le *t* de *ïarta*, les deux *s* dans *apinossa satra*, sont des vestiges de la dureté primitive ; à moins qu'on ne dise qu'Aristophane, fait aux délicatesses de l'atticisme, a un peu forcé la prononciation, comme cela est ordinaire à ceux qui parlent une langue étrangère (1). »

Enfin, dans une note, il ajoute encore : « A la fin de la notice des ouvrages attribués à Zoroastre, j'ai rendu : *iartaman*, par afferent à ; *exarxan*, par *rege nobis ;* en traduisant de cette manière, *iartaman et exarxan* renferment deux mots pehlvi, *man :* a, et *an :* nobis; depuis, quelques réflexions m'ont déterminé pour la traduction suivante, qui présente le même sens :

Iartaman exarxan appissonasatra.

Iaradman az kheschethran afzounatra.

Afferent nobis a rege opes.

« Excepté *kheschethran*, nom de dignité, tout est parsi, ce qui est plus naturel que de mêler dans une seule phrase trois langues différentes. De plus, les mots *iarta* et *man*, afferent nobis, *e* et *xerxan* a rege ; sont plus propres à réunir dans la prononciation que *afferent* et *a rege* et *nobis*. »

Malgré toutes ces explications, la traduction d'Anquetil n'est point exacte. Et il y avait deux raisons majeures pour lui rendre cette entreprise impossible,

---

(1) Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres tome XXXI, 1768, décembre, pages 416, 417, 437.

malgré sa grande sagacité et son instinct de vrai philologue.

La première de ces deux raisons est son ignorance complète de l'ancien persan ; car ce qu'il prenait pour cette langue (le parsi) n'était qu'un dialecte, et un dialecte qui en était au moins aussi éloigné que l'est le nouveau persan du Zend, ou de ce même parsi. Il allait, pour que la traduction du texte d'Aristophane fût possible, que la découverte de Grotefend eût lieu, que les inscriptions cunéiformes de Bohistan et de Persépolis fussent déchiffrées et que la langue des Achéménides, c'est-à-dire la vraie langue de l'ancienne Perse fût rétablie au moins en partie.

La seconde raison qui aurait empêché Anquetil de bien comprendre le sens de ce passage d'Aristophane est, qu'il avait pris la phrase suivante du comique athénien, au pied de la lettre, et l'avait considérée comme une véritable interprétation du persan, donnée par Aristophane lui-même.

Or, c'était une grande erreur de sa part que d'entremêler et de prendre pour une suite de déductions rigoureuses ce qui, dans ce dialogue vif et pétulant, que nous avons transcrit plus haut, n'est au fond qu'une suite de cascades spirituelles, comme nous le dirions aujourd'hui, du célèbre poëte, et où les questions ne sont posées que pour amener en réponse des coq-à-l'âne les plus extraordinaires.

Comme nous l'avons vu, Anquetil avait considéré les paroles prononcées par le Presbis, après la fameuse réponse en persan de Pseudartabas, comme une traduction littérale de ce texte; or, il n'en est rien, et la sortie du diplomate athénien n'est autre

chose qu'un impudent mensonge destiné à embrouiller le brave bourgeois athénien, à détourner ses soupçons et à enlever son vote.

Il suffit de relire le texte, ou la traduction d'Artaud, que nous avons citée plus haut, pour s'en convaincre. En effet, lorsque après la phrase persane de Pseudartabas, le Presbis demande à Dicéopolis s'il avait compris. « Non, par Apollon, » répond celui-ci ; alors le Légat reprend l'explication et ajoute de son chef: « Il dit que le roi nous enverra de l'or, » en engageant le faux Persan à répéter ces promesses à haute et intelligible voix. Mais celui-ci répond à cette injonction par cette apostrophe brutale que nous connaissons : « Tu n'auras pas d'or, Ionien, etc., etc.»

Il est donc de toute évidence que les paroles du Presbis ne sont point la traduction de celles de Pseudartabas, et qu'elles ne sont que la contre-partie de ce dialogue engagé, dans la salle des pas perdus du *pnyx* athénien, entre les compères impudents et cyniques d'un complot, ourdi dans le but d'éblouir la légèreté athénienne. L'exhibition des prétendues alliances contractées avec les puissances étrangères, et des prétendus ambassadeurs dépêchés vers le gouvernement athénien, n'avait à ce moment d'autre objet que d'obtenir un vote populaire pour la continuation des hostilités.

Le poëte était donc conséquent avec lui-même, et, malgré ses plaisanteries, il ne fait exprimer par son faux Persan qu'un refus catégorique du roi de Perse à la demande du gouvernement athénien. Par suite, les discours du Presbis et de l'ambassadeur persan n'ont de commun entre eux que la bouffonnerie et le

mic-mac qui résultent du coup monté pour embrouiller les naïfs bourgeois. C'est l'escamotage du scrutin démocratique dans toute sa splendeur.

Mais bien que la transcription de ce texte, faite en parsi par Anquetil, s'éloigne complétement de la véritable teneur de ce passage, et bien que sa traduction ne soit pas exacte, il faut pourtant constater le vrai mérite qu'a eu le célèbre orientaliste, de reconnaître le premier avec certitude, que ce passage, au lieu d'être un assemblage de mots vides de sens et forgés à plaisir par le comique grec, — comme c'était jusqu'alors l'opinion de tous les scholiastes et traducteurs d'Aristophane les plus autorisés, — était au contraire du pur persan. Et s'il n'en a point pénétré le vrai sens, il a retrouvé du moins, dans une langue sœur, la signification exacte d'un des mots de ce texte « *exarxan.* »

Parmi les traducteurs d'Aristophane, il faut citer M. Droysen, helléniste et historien, qui dans ce moment surtout, jouit de l'autre côté du Rhin d'une grande célébrité, comme un des premiers coryphés de ce système historique, qui consiste à prouver que la race latine n'a rien produit de bon et qu'elle doit céder le pas à la race, comme on l'appelle par là, *saxonne*.

Il y a quelques 40 ans de cela, Jean-Gustave Droysen a publié une traduction des comédies d'Aristophane (1). A propos du passage *des Acharniens* qui nous occupe, il donne l'explication suivante :

« V. 100 : Ces mots qui à la première vue pa-

(1) Berlin, 3 volumes in-8°, 1835-1837.

« raissent n'avoir aucun sens, et qui dans le texte « grec sont mis dans la bouche de l'ambassadeur, « doivent en avoir un, en définitive, lequel devait « être en général compréhensible aux Athéniens; et « Sievern (un philologue allemand), a trouvé avec « une grande sagacité la signification probable de ce « vers. »

Or, cette trouvaille pleine de sagacité du compatriote de M. Droysen, est un proverbe allemand que le traducteur, dans un allemand corrompu à dessein, met à la place du texte persan.

« FAUX ARTABAS : »

« *Gùt freünd Axarxa, vor die sold faùl Fische sein.* » Proverbe qui veut dire : « Donner à quelqu'un des excuses frivoles; » mot à mot, cela signifie en français : Brave ami Axarxa, pour solde, il y aura du poisson pourri.

Nous ne citons cette interprétation que pour deux raisons : d'abord, pour ne laisser passer aucun détail littéraire qui se rapporte à notre monographie; ensuite parce que M. Droysen occupe une situation considérable dans la littérature d'outre-Rhin.

Parmi les savants hellénistes qui ont cherché à prouver que ce passage d'Aristophane n'était qu'un arrangement bizarre des mots grecs, fait en vue d'imiter la prononciation barbare d'un Persan, n'oublions pas tout d'abord Fr. Hur. Bothe, savant philologue allemand qui, dans son édition de : *Poetæ Scenici Græcorum*, etc., etc, *Aristophanis comœdiæ* 2 vol. Lipsiæ, 1829, en donne l'explication ci-après, à la page 22.

« ἐγῶ ἄρτι μὴν ἐξηρξ' ἀναπισσοῦν αὖ σατρα.

« Ego vero (rex Persarum) Nuper cœpi, pice denuo inducere putria, seu labefacta : i. e. reflorescere, ait rex Persarum, concussas olim, cladibus Marathonis, Platæensibus Salaminiis. »

Son exemple fut suivi par Fr. Volkmar, Fritzsche, philologue et critique allemand qui, en 1838, dans son édition de beaucoup de mérite, faite à Leipzig, de *Thesmophories d'Aristophane*, expliquant le langage du licteur scythe, a cru devoir donner un arrangement à sa manière du texte persan *des Acharniens* et l'a fait de la manière suivante :

Il rétablit d'abord le texte ainsi :

Ἰ αρτα τὸν ἐξαρξ' ἀναπισσόναι σατρα.

et en donne ensuite la transcription en grec :

Ἡ κὰρτα τὸν Ἀρταξέρξην αναπεῖσαι σαθρὰ (*sive*) σαθρὸν.

(à moins de faire accroire des mensonges à Artaxerxès).

Nous terminerions ici notre étude, sans nous arrêter à combattre ces restaurations autrement qu'en nous référant à l'opinion si autorisée de Dindorf, que nous avons citée ailleurs, (à la page 32); s'il ne nous fallait rapporter encore une des restaurations des plus extravagantes que ce petit texte ait eu à subir. Elle lui a été appliquée par un de nos compatriotes et c'est pourquoi je tiens à la rappeler ici :

Dans un volume publié à Amsterdam (lisez Paris), en 1769, in-8°, sous le titre : *Origine des premières sociétés des peuples, des sciences, des arts et des idiomes anciens et modernes*, l'auteur anonyme, (Poinsinet de Sivry, d'après M. Barbier), tenant les Persans, comme tous les autres peuples de la terre, pour issus des Ariens ou Uriens, qui sont d'après

lui des Celtes : explique de la manière suivante, (pages 198 et suivantes), non-seulement le centième vers *des Acharniens*, mais aussi le cent-quatrième qu'il tient également, on ne sait pas pourquoi, pour du persan, bien qu'il soit du plus pur grec :

« Or, voici tout le mystère, dit-il, de ces deux « phrases : *Iartaman, exarxan, apissona satra. Oy « lepsi Khryso, Khayno proctai Iaonau,* que je vais « expliquer l'une après l'autre, d'après leur rapport « avec la langue gauloise. Reprenons d'abord la pre- « mière : *Iarta man ex arxan*.....

« Ce début est une formule commune à tous les « diplômes de l'ancienne cour de Perse (ceci n'est « pas déjà si mal, mais voilà où commence la logo- « machie), et signifie : *iarta*, une charte ; *man*, est « émanée ; *ex-arxan*, des archives. Et quant à ces « autres paroles : *ap-issona satra*, c'est une suite de « ce premier début et elles signifient : *Satra ap'issona*, « du satrape d'Issonne ; c'est-à-dire de la province « dont Issons était la capitale. C'est ce qui abuse le « héraut tout le premier, lorsqu'il dit aux Athéniens : « Ceci vous annonce de l'or ! Aussitôt le seigneur « persan s'écrie :

« *Oy lepsi Khryso, Khayno proctai Iaonau !* »

Mais arrêtons-nous ici ; il est inutile de poursuivre ces citations, qui rappellent si bien l'époque et la nature des travaux philologiques faits dans ce temps. Nous avons donné place à tous ces détails dans le but unique, comme nous l'avons déjà dit, de ne rien laisser en dehors de ce qui a été fait, bien ou mal, au sujet de notre objet principal. Notre tâche est donc remplie, et nous terminons ici notre étude, en rappe-

lant encore une fois le nom de celui qui en fut l'initiateur et le premier guide, le nom d'*Anquetil du Perron*.

En effet, à côté de la précieuse découverte des livres de Zend-Avesta et de sa langue morte depuis tant de siècles, Anquetil du Perron, comme tous les hommes de génie, a ouvert en même temps par ses travaux de nouveaux horizons aux connaissances humaines, en révélant aussi l'existence du sanskrit et des védas.

C'est depuis le commencement de notre siècle, que son nom devait grandir et rester à jamais inséparable des études philologiques et ethnographiques, relatives aux origines des peuples et des langues que l'on est convenu d'appeler tantôt Indo-Européens, et tantôt Ariens. Grâce à la découverte d'Anquetil, nous savons aujourd'hui que leur flot a couvert non-seulement l'Europe presque entière, mais encore les autres continents; soit en y laissant quelques vestiges seulement du passage des peuples de cette forte race, soit de grandes et puissantes agglomérations.

Les monuments découverts dans les dernières années du dix-huitième siècle en Asie centrale, les ruines explorées et étudiées successivement dans l'ancienne Perse et dans la Mésopotamie, les inscriptions déchiffrées, dès les premières années de notre siècle, sur les monuments de Persépolis et ensuite sur ceux de Ninive et de Babylonne, jetèrent une nouvelle lumière sur la découverte d'Anquetil du Perron; elles stimulèrent la sagacité et l'érudition des plus savants philologues de ce siècle et les engagèrent à recommencer le travail de cet homme de

génie qui, avec la hardiesse, l'intelligence et la vivacité d'esprit de sa race, a su ouvrir le premier cette mine inépuisable de recherches philologiques dont, jusqu'à lui, on soupçonnait à peine l'existence.

C'est surtout le déchiffrement et la lecture des inscriptions cunéiformes de l'ancienne Perse qui devait démontrer toute l'importance de la découverte des livres de Zend-Avesta par Anquetil. En effet, c'est en puisant largement à cette source féconde que l'on y avait trouvé tant de matériaux précieux pour diriger les premiers travaux étymologiques de l'ancien persan, pour reconstruire cet ensemble dans lequel se sont retrouvés les premiers vestiges et les premières racines de cet immense arbre généalogique, dont les branches ont couvert tous les peuples de l'Europe.

Si le système philologique suivi par Anquetil du Perron dans ses explications de Zend-Avesta, laisse à désirer, cela ne diminue en rien sa gloire, d'avoir découvert le premier cette langue et d'avoir le premier reconnu et sa valeur et son importance philologiques. Sans doute, la nature de ses travaux étymologiques est celle de tous ses contemporains et prédécesseurs; la science nouvelle, la science de la grammaire comparée n'existait pas alors, mais c'est précisément sa découverte et ses travaux, qui devaient amener cette nouvelle lumière des connaissances humaines.

2311. — Boulogne (Seine). — Imp. JULES BOYER.

Ga 110.779.4
Un vers d'Aristophane Texte persan
Widener Library 004881476
3 2044 085 093 623